**Déclaration de la République du Congo sur le rapport national de l‘Examen Périodique Universel (EPU) de la**

**République du Ghana.**

**…………….**

**07 novembre 2017**

***Monsieur le Président,***

Le Congo souhaite une cordiale bienvenue à la délégation du Ghana et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Nous relevons avec satisfaction, toutes les informations communiquées au Conseil relatives à la mise en œuvre des recommandations du précédent cycle de l’E. P.U.

Outre la ratification des deux Protocoles facultatifs à la convention relative aux droits de l’enfant, mon pays salue le Ghana pour la mise en place effective d’un ensemble de programmes en faveur des enfants, de nature à faciliter l’accès à l’enseignement et à en améliorer la qualité.

Le Congo encourage le Ghana dans son processus de renforcement des pouvoirs de la Commission des droits de l’homme et de la justice administrative, de même que son initiative de projet de loi relatif aux mesures d’action positive, en vue de corriger les inégalités entre hommes et femmes.

Nos recommandations au Ghana :

1. Veiller à l’application effective du dispositif juridique contre la maltraitance et l’exploitation des enfants et, au besoin, en corriger les faiblesses ;
2. Accélérer la révision du cadre juridique concernant les réfugiés.

**Je vous remercie.**